



**meylan**

Une ambition  
partagée

PLUS PROCHE DE VOUS  
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE

**19h30**

# **l'heure citoyenne**

**Les espaces verts  
à Meylan**





# UNE HEURE CITOYENNE POUR...

- ... échanger
- ... débattre
- ... réfléchir
- ... coconstruire
- ... s'épanouir



04 76 41 69 75



YouTube

Id : ville meylan



**meylan**

Une ambition  
partagée



# LES ESPACES VERTS À MEYLAN



- Meylan Ville Parc
- Bien être des habitants  
(lutte pollution, chaleur, bouleversements climatiques, qualité paysagère)
- Biodiversité
- Lien social (espace partagé)

# MEYLAN VILLE PARC DE LA POLARITÉ NORD EST

## Une « Ville Parc »

- Remarquable par le nombre de ses **parcs et jardins**
- Ses **espaces naturels** :
  - Les falaises du Saint Eynard
  - Le lac de la Taillat, Espace naturel sensible
  - La zone humide du Monarié, les étangs
  - Le parc de l'île d'Amour connecté à l'espace agricole et naturel de la Taillat
- Une situation particulière : des **corridors de nature et d'eau** entre montagne et plaine (Saint Eynard, Taillat, Isère, Belledonne)
- **Entre espace urbain et espace agricole**, entre le Grésivaudan et Grenoble
- **Des trames V & B locales** qui s'ajoutent aux grandes trames d'agglomérations
  - Ruisseaux & torrents bordés d'arbustes et ripisylves, du nord au sud où circule la faune
  - Cheminements piétons/cycles bordés de fossés et d'espaces arborés où circulent les Meylanais



# CONFORTEMENT DES ESPACES DE NATURE

- Carte geo.meylan parcs, jardins et espaces de nature récréatifs

[https://geo.meylan.fr/index.php/view/map/repository=rep4&project=espacevert\\_public](https://geo.meylan.fr/index.php/view/map/repository=rep4&project=espacevert_public)

- Tous les parcs sont protégés aujourd'hui dans le cadre du PLUI

- soit dans le cadre du zonage
- soit dans le cadre des éléments du paysage

- Ajouts d'espaces de détente et ruchers partagés





## OBJECTIFS DE CHAQUE MODIFICATION ANNUELLE

- Préserver le caractère de « **Ville Nature – Ambiance Ville Parc** »
- **27 demandes de modifications** à la Métropole  
(petits espaces verts, haies, cheminements piétons reliant des espaces de nature...)
- **Conforter les trames vertes et bleues (TVB)**
- Lors de l’instruction des permis : **optique de conserver l’existant et conforter** avec nouvelles plantations, les cheminements et TVB

# EXEMPLE

DEMANDE de MODIFICATION PLUI Décembre 2020 : Planche 23 Avenue du Taillefer



# AUTRES EXEMPLES

Changement d'affectation du terrain derrière le Centre Technique : passage de zone UE4 à Zone A



	Mairie
	Maraicher
	Apiculteur

Demande à Grenoble Alpes Métropole de modifier le zonage : passage de zone UE4 à zone A et classement en élément du patrimoine cultivé « U : Vergers et jardins » (niveau de protection 1)

## Convention

- Type : convention d'occupation précaire
- Durée : 3 ans avec possibilité de renouvellement par avenant écrit
- Prix : calqué sur le prix réglementé par l'Etat en matière de baux ruraux (entre min. 8,63€/ha et max. 179,40€/ha) : 130€
- + révision annuelle



Charlaix, au-dessus du Monarié

- reconnaissance d'un mini parc urbain
- et d'une Trame Verte et Bleue

Sur le quartier

- reconnaissance de divers cheminements piétons

# QUELS PROJETS ?

**2022** : Renforcement du volet pédagogique et éducatif

**PARC DE ROCHASSON**

Conférence sur la gestion des espaces verts et l'arbre en ville à destination des habitants et copropriétés

*Dernier trimestre 2021*

Réaménagement

**PARC DE BÉRIVIÈRE**

En lien avec le projet global Mi-Plaine

**PARC DES AIGUINARDS**

**PARC DES LÉCHÈRES**

**ÉCRIN VERT**

**2021** : Pose des jeux et plantations

**2022** : Réflexion sur le parvis des écoles / bibliothèque et confortement plantations

**PRAIRIE DU MONARIÉ**

# ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS) DE LA BOUCLE DE LA TAILLAT

- Biodiversité
- Enjeu : **continuité de nature** dans la ville et au-delà (Sablons, Gières...)



## ■ OBJECTIFS

- Préservation du plan d'eau et de la biodiversité associée
- Conservation de la diversité des milieux (prairie, boisement, mares, haies)
- Espace naturel de proximité urbaine
- Accueil du public

## ■ **ENS communal**, labellisé en 2004 par le département

- 52 ha en zone d'intervention et 38 ha en zone d'observation
- Plan de gestion 2018 à 2027

# FOCUS : RÉDUIRE LES ZONES DE NUISANCES COMMUNALES (CADRE DU PLAN CLIMAT)



## ■ Repérage des principales zones de nuisances

îlots de chaleurs, pollutions et GES, bruit, ... absence d'espaces verts de détente, qui sont des freins :

- aux déplacements à pied et à vélo
- à la qualité de vie dans les quartiers

## ■ Réimplantation d'espaces verts ou arborés

autant que possible près des arrêts de bus, des cheminements piétons, dans les cours d'école etc...

## ■ Lien avec démarche «aller à pied» (vélo, fauteuil)

- à l'école, à l'arrêt de bus, aux commerces → 2021-22
- aux parcs et espaces publics communaux (grande traverse) → 2023...

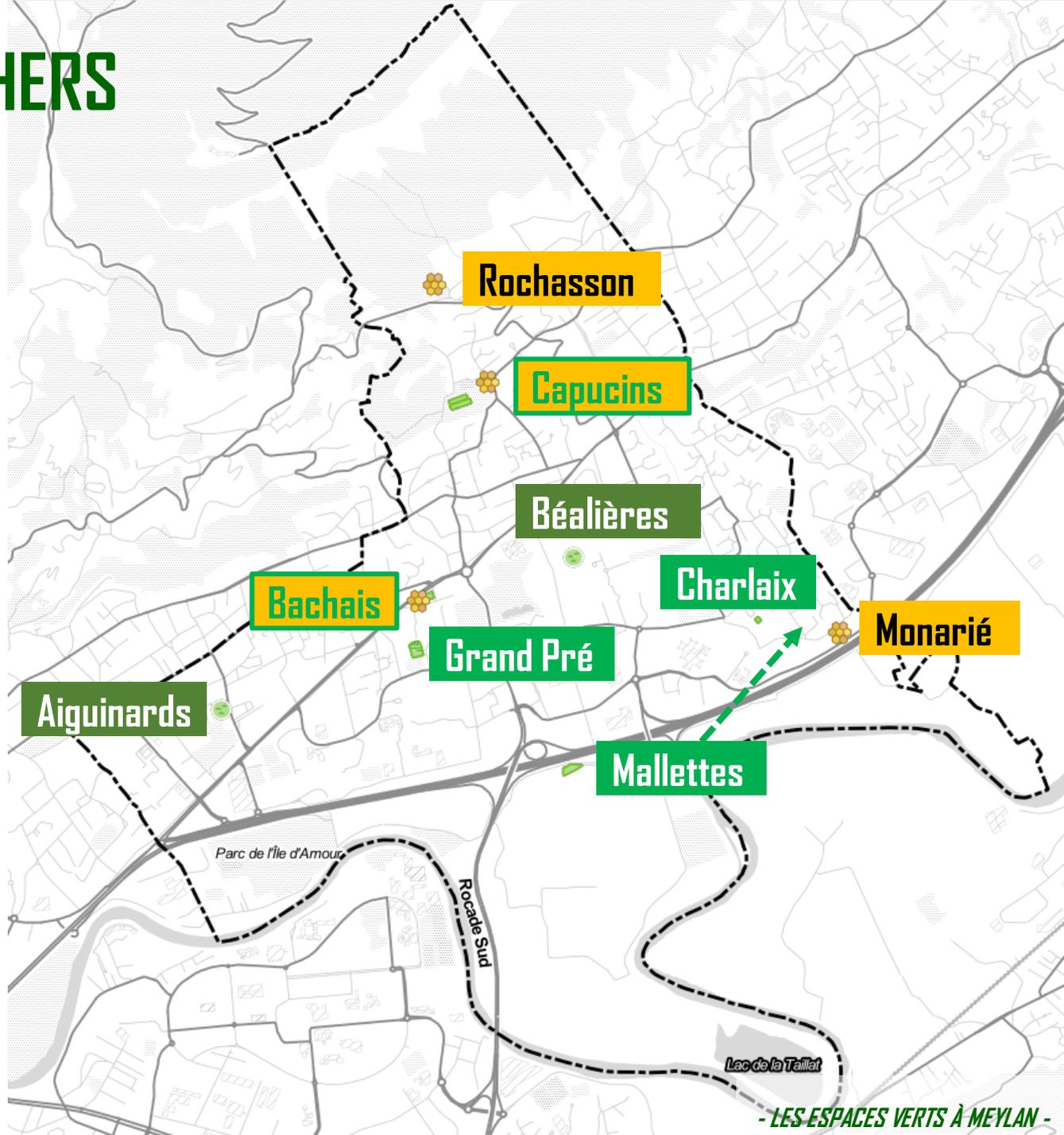
Démarche en lien avec la Commission Extra Municipale (CEM)

# GESTION DES ESPACES VERTS

- Différence de surface privé / public...
- Deux équipes au centre technique
  - 18 agents
- Trois classes de gestion avec comme principes :
  - pratiques respectueuses de l'environnement (zéro phyto pour tous)
  - favorisation d'une biodiversité importante
  - aspect paysager et espaces de qualité
  - gestion différenciée
- Une pratique de gestion durable à développer (enjeu flore, faune, abeilles...)



# JARDINS & RUCHERS PARTAGÉS



# GESTION DES ARBRES

- Entretien
- Abattage
- Plantation / renouvellement
  - Objectif de 100 arbres plantés par an
  - Augmenter la biodiversité, adaptation / réchauffement climatique
  - Éviter les espèces allergisantes
  - Implication des copropriétés / évolution de leur patrimoine arboré





**À vos questions !**  
**À vos réactions !**  
**On vous écoute !**  
**On vous répond !**





**meylan**

Une ambition  
partagée

**PLUS PROCHE DE VOUS  
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE**

**Rendez-vous  
le 10 mai 2021 !**

